

LE JOURNAL DE

THÉNAC

JOURNAL D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE

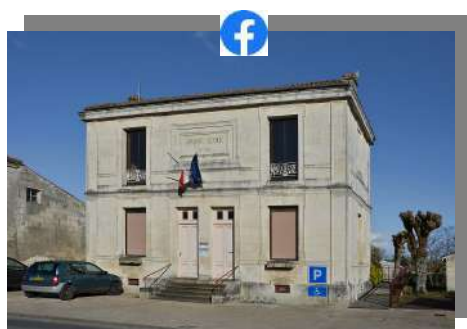
accueil.mairie@thenac17.fr
www.thenac17.fr

N° 10



Horaires d'ouverture de votre Mairie

- Lundi : 13h à 17h
 - Mardi : 9h à 12h et 13h à 17h
 - Mercredi : 9h à 12h
 - Jeudi : 9h à 12h
 - Vendredi : 9h à 12h et 13h à 17h
- Tél. : 05.46.92.63.58 - Fax : 05.92.46.68.45
Adresse courriel: accueil.mairie@thenac17.fr
Facebook : [Mairie Thénac 17](#)
Site internet : thenac17.fr
France services : thenac17@france-services.gouv.fr
35, rue de la République - 17460 Thénac



Horaires d'ouverture de votre Médiathèque

- Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h
 - Jeudi : 16h à 18h *
 - Vendredi : 16h à 18h *
 - Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h
* 14h à 18h pendant les vacances scolaires
- Tél. : 05.46.92.19.99
Adresse courriel : mediatheque@thenac17.fr
Facebook : [médiathèque Thénac 17](#)
2, rue de la République - Parc du Château
17460 Thénac

Permanences des élus

- Sylvie MERCIER, Maire
du lundi au samedi sur rendez-vous au 06.75.83.02.45
- Adjoint :
Lundi après-midi : Jean-Pierre BRUNET, *urbanisme*
Mardi après-midi : Patrick PAYET,
communication et associations
Mercredi après-midi : Béatrice RAPET, *budget*
Jeudi matin : Joëlle DUJARDIN,
action sociale/enfance-jeunesse
Vendredi après-midi : Ludovic MOULINEAU,
bâtiments-voiries

Et sur rendez-vous au 05.46.92.63.58

Directeur de publication : Sylvie MERCIER, Maire de Thénac
Rédaction/Mise en page/Groupe communication
Nelly Muscadet - Jean-Luc Rabannier - Jean-Claude Charpignon
Franck Rocherieu-Rodriguez - Nadine Payet - Patrick Payet
Monique Charpentier - Sandrine Sinou / Médiathèque : Françoise Cochet
Impression : Imprim'Ton ID Gémozac

ÉDITORIAL	p.3
INFO MUNICIPALE	p.4
Comptes-rendus C.M.	
Assainissement individuel	
Budget municipal	
Travaux et équipements	
France Services	
Les CM2 s'envolent...	
Sécurité - Prévention des feux	
Alerte moustique tigre	
Croisière sur la Charente	
Brève	
INFO CITOYENNE	p.12
Thénac dans l'objectif	
Patrimoine : la pierre de Thénac	
Opération "Nettoyons la nature"	
Les Eurochestries	
La Digithèque	
LETTRE DE VOS CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX	p.14
EXPRESSION DES ELUS MINORITAIRES	p.14
EN IMAGES	p.15
VIE COMMERCIALE	p.16
Commerces ambulants	
Histoire de Sublimer	
AGENDA	p.16
VIE ASSOCIATIVE	p.17
NUMÉROS UTILES	p.20



Chères Thénacaises, Chers Thénacais,

Le 06 Avril dernier avait lieu le conseil municipal consacré essentiellement aux finances communales : approbation du compte de gestion de M. le trésorier, du compte administratif, affectation des résultats et vote du budget primitif 2023. Ces différentes délibérations permettent de faire un point sur notre situation financière, qui s'avère être saine. La commune a réduit ses emprunts et a une capacité d'autofinancement satisfaisante.

Pour ces raisons, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter ses taux d'imposition, aussi bien pour le bâti que le non bâti.

En section de fonctionnement, nous avons travaillé le budget au détail près, afin de contenir au maximum les dépenses, malgré l'explosion des coûts dans tous les secteurs. Pour les recettes, la ligne comptable relative aux impôts augmente, notamment grâce aux dernières constructions qui ont vu le jour.

S'agissant des dépenses d'investissement, 2023 sera consacrée aux travaux de réhabilitation du bâtiment 1954 pour rénover les salles multi activités et installer la nouvelle cantine scolaire. L'année 2023 sera marquée par une volonté communale forte d'axer ses orientations budgétaires dans le domaine de la performance énergétique et la sécurité de tous. En effet, nous installons un système de gestion pilotée du chauffage dans le bâtiment en rénovation et nous avons lancé les études pour remplacer l'éclairage vétuste du terrain de foot par un éclairage LED, moins énergivore et plus respectueux de l'environnement. Pour votre sécurité et celle de nos enfants, nous rénovons les voiries autour de l'école et du parc Maguier. Ces travaux seront réalisés après la rénovation du bâtiment 1954.

Enfin, l'acquisition d'un nouveau tracteur et d'un nouveau broyeur de bordures pour les services techniques, le remplacement d'un four dans la salle H. NEVEUR, et le remplacement du logiciel informatique de la médiathèque viennent compléter l'ensemble des investissements prévus pour 2023.

Nos services communaux sont pleinement investis par leur mission de service public mais nous avons dû renforcer l'équipe des agents techniques, afin d'assurer un meilleur suivi de l'entretien de tous nos bâtiments et nos espaces publics de plus en plus grands, avec le nouveau lotissement qui se termine.

Comme vous le constatez les projets ne manquent pas, même si nous sommes conscients des contraintes budgétaires et des aléas qui peuvent venir contrarier les réalisations.

Avec mon équipe, nous défendons avec énergie et enthousiasme les projets que nous portons pour notre Commune et le bien-être de ses habitants. Nous restons accessibles et multiplierons les occasions de vous rencontrer (réunions de quartier, animations culturelles, sportives...) et je reste disponible pour des rendez-vous téléphoniques ou en mairie.

J'appelle chacune et chacun d'entre vous, d'entre nous, à jouer la carte de la solidarité, de la bienveillance et à prendre conscience de ce qui va bien, afin de profiter de l'instant présent. Restons positifs !

Je vous souhaite un bel été,

Sylvie MERCIER, maire de Thénac



COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Vous pouvez consulter l'ordre du jour sur les tableaux d'affichage, la page Facebook, le site de la mairie, ainsi que le compte rendu suite à chaque réunion. Les procès-verbaux sont publics après adoption du conseil municipal. Tous les documents en version papier sont consultables en mairie.

Les conseils municipaux sont publics, vous pouvez y assister et vous rendre compte du travail important qui est réalisé.

Conseil municipal du 2 mars 2023

► Le conseil municipal a examiné des questions diverses telles que des demandes de subventions notamment auprès du Département qui soutient nos investissements, la vente de certains de nos actifs indispensables dans le cadre d'une bonne gestion, le soutien à nos commerces par le renouvellement des baux commerciaux, sans oublier nos actions humanistes.

- 1 – Modification de la délibération du 16 janvier 2023 concernant la demande de subvention au département pour l'enfouissement concerté du réseau TELECOM et SDEER rue de la Paix et autorisation à signer les conventions nécessaires à l'exécution des travaux.
- 2 – Demande de subvention au Département dans le cadre du plan patrimoine pour une subvention de 30% pour la remise en état du cadran de l'église, du tintement des cloches et autorisation à signer le devis pour engager les travaux avant attribution de la subvention.
- 3 – Demande de subvention au Département pour des travaux d'urgence du mur d'enceinte du château Maguier et autorisation à signer le devis pour engager les travaux avant attribution de la subvention.
- 4 – Demande d'aide financière au Département dans le cadre du programme EVA17 en partenariat avec la chambre d'agriculture dans le cadre d'un programme de plantation d'arbres.
- 5 – Demande de remise tarifaire sur la location de la salle Hélène Neveur par l'organisateur du salon du bien-être les 4 et 5 février suite à une panne de chauffage qui a perturbé l'organisation du salon.
- 6 – Autorisation du conseil municipal pour la reprise du tracteur 851.4 immatriculé en 1985 au prix de 6000€ HT par l'entreprise central garage suite à l'achat d'un nouveau tracteur.
- 7 – Autorisation à signer l'offre d'achat ferme pour la vente de l'appartement situé 2B rue de la paix.
- 8 – Demande d'autorisation pour mandater un avocat pour assurer la défense des intérêts de la mairie de Thénac devant le tribunal correctionnel dans l'affaire numéro 2019200092, audience du 25/05/2023 et activer la protection juridique.
- 9 – Renouvellement du bail commercial de l'épicerie située 4 bis place de la Liberté à Thénac.
- 10 – Renouvellement de l'adhésion à l'association "Les maires pour la planète".
- 11 – Participation de la commune de Thénac à l'élan national de solidarité pour les populations de Turquie et de Syrie touchées par les séismes dévastateurs.

Conseil municipal du 6 avril 2023

► Le conseil municipal a consacré sa séance au budget, le vote des comptes administratifs et de gestion, l'examen et l'adoption du budget 2023.

- 1 – Modification des délibérations n°D092023 et D102023 du 16 janvier 2023 sur les votes du quart des crédits pour le budget de la commune et le budget des bâtiments commerciaux.
- 2 – Compte administratif 2022 (Commune).
- 3 – Compte administratif 2022 (Bâtiments commerciaux).
- 4 – Compte administratif 2022 (Budget annexe lotissement).
- 5 – Affectation de résultat 2022 (Commune).
- 6 – Affectation de résultat 2022 (Bâtiments commerciaux).
- 7 – Affectation de résultat 2022 (Budget annexe lotissement).
- 8 – Compte de gestion 2022 (Commune).
- 9 – Compte de gestion 2022 (Bâtiments commerciaux).
- 10 – Compte de gestion 2022 (Budget annexe lotissement).



- 11 – Vote des taux 2023.
- 12 – Contribution aux organismes de regroupement.
- 13 – Subventions attribuées aux associations.
- 14 – Modification du tableau des indemnités de fonction du Maire, des Maires-adjoints, et des Conseillers Délégués.
- 15 – Attribution de délégations à un conseiller municipal.
- 16 – Budget primitif 2023 (Commune).
- 17 – Budget primitif 2023 (Bâtiments commerciaux).
- 18 – Budget primitif 2023 (budget annexe lotissement).
- 19 – Demande de gratuité de la salle Hélène Neveur par l'association "Les Enchanteuses" pour l'organisation du salon de la prévention.
- 20 – Autorisation à signer la convention de rattachement des ouvrages gaz Rioux/Thénac/Chermignac, avec GRDF.
- 21 – Convention d'honoraires dans le cadre de la procédure correctionnelle devant le TGI de Saintes en vue de l'audience du 25/05/2023.

Conseil municipal du 20 avril 2023

- 1 – DM 01/2023 budget commune.
- 2 – Délibération pour céder à l'euro symbolique une partie de la parcelle AO 409 à l'acheteur de l'appartement communal situé rue de la Paix.
- 3 – Délibération pour le rachat à un particulier d'une concession au cimetière de Thénac.
- 4 – Autorisation de signature des avenants de travaux du bâtiment 1954 et l'avenant 4 du contrat de maîtrise d'oeuvre dans le cadre des délégations attribuées au maire par le conseil.
- 5 – Demande de subventions au Département et à l'Etat pour l'installation de la gestion technique du chauffage, validation de la réalisation d'étude thermique préalable et autorisation à signer le devis retenu avant attribution de la subvention.
- 6 – Demande de subvention au Département pour la mise aux normes de la protection foudre de l'église, non classée, et autorisation à signer le devis retenu avant attribution de la subvention.
- 7 – Demande de subvention au Département dans la cadre de l'appel à projet "L'HEURE CIVIQUE" pour l'organisation d'une journée citoyenne "Nettoyons nos espaces protégés" et autorisation à signer le devis retenu avant attribution de la subvention.
- 8 – Demande de subvention au Département pour la réparation de la voie accidentogène chemin de la Pointe et autorisation à signer le devis retenu avant attribution de la subvention.
- 9 – Mise en place des contrats de maintenance sur les systèmes de chauffage de nos bâtiments communaux et appareil de cuisine de la salle Hélène Neveur.
- 10 – Création de deux emplois permanents pour avancement de grade et mise à jour du tableau des effectifs.

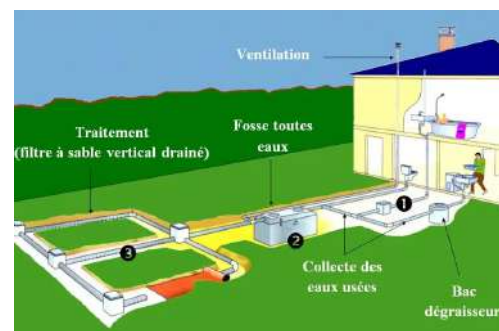
ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Eau 17 dispose désormais d'un téléservice pour effectuer les différentes demandes de contrôles des installations d'assainissement individuel.

Vous pouvez aujourd'hui effectuer votre démarche en ligne en créant un compte sur le site www.eau17.fr rubrique "assainissement non collectif".

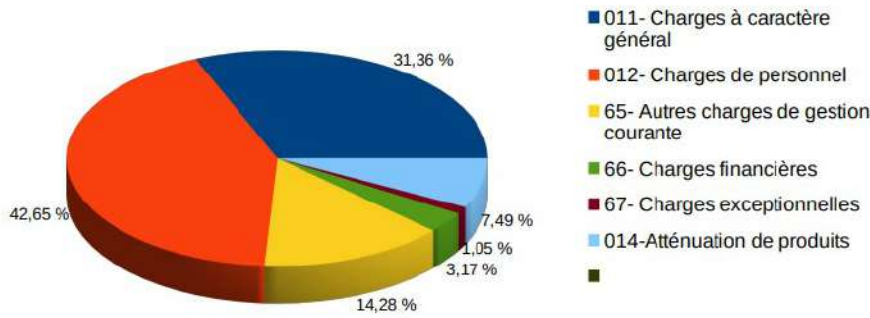
Il est ainsi possible de saisir, en ligne, les formulaires "*demande d'autorisation d'assainissement individuel*" et "*demande d'information sur le contrôle de l'assainissement individuel dans le cadre d'une vente*". Vous pouvez également suivre l'évolution de l'instruction de votre demande sur un site sécurisé.

L'utilisation du téléservice permet de réduire les délais d'instruction



des demandes tout en offrant une meilleure qualité de service aux usagers, mais il vous est toujours possible de solliciter EAU17 par voie postale.

Dépenses de fonctionnement 2022



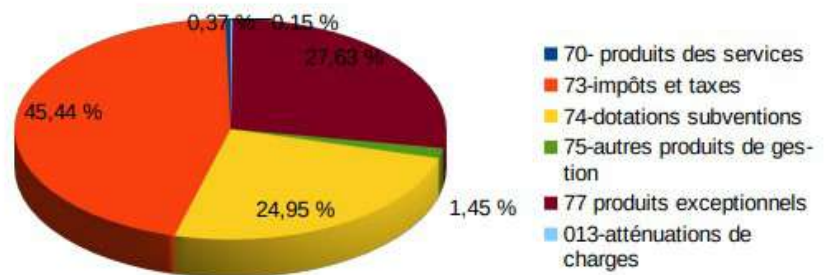
Des dépenses maîtrisées...

L'année 2022 aura été une bonne année pour les finances de la commune. Le total des dépenses de fonctionnement a subi une hausse raisonnable due essentiellement à l'augmentation des fluides qui se fait ressentir en fin d'année et des dépenses de réparation de matériel communal plus importantes que prévues. Cette hausse a été maîtrisée par la réduction journalière de 30 minutes d'éclairage public et l'implication de tous dans la gestion du chauffage des bâtiments publics.

Les recettes en augmentation...

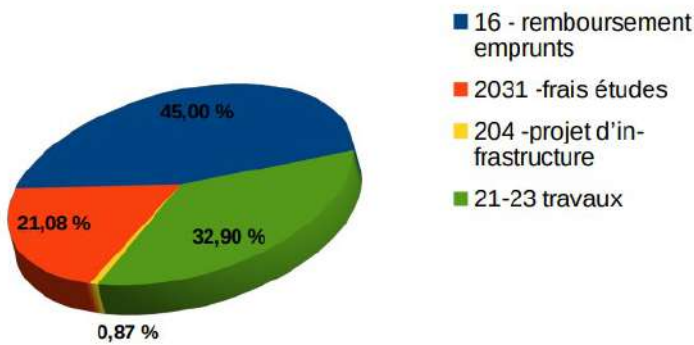
Les recettes sont beaucoup plus élevées cette année en raison de la vente de l'appartement de la succession Flesch (456.759€). Si l'on ne tient pas compte de cette rentrée exceptionnelle, le montant des recettes est en augmentation grâce aux ressources fiscales (augmentation des bases d'imposition décidée par l'Etat et augmentation du nombre d'habitants) et à une rentrée plus régulière des loyers de nos logements communaux.

Recettes de fonctionnement 2022



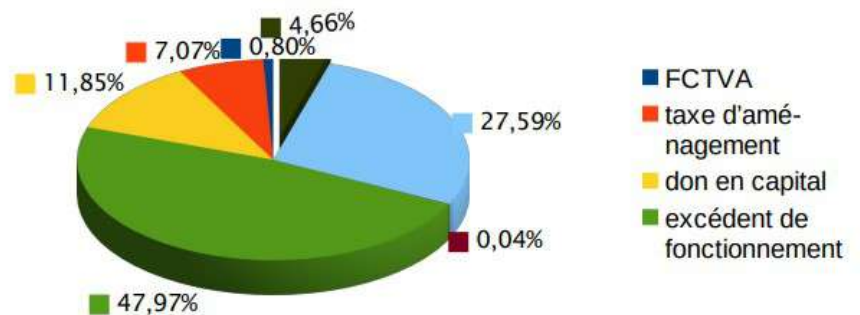
L'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement 2022



L'augmentation des dépenses d'investissement est principalement due au remboursement de l'emprunt relais de 200.000€ réalisé pour l'agrandissement de l'école. La bonne santé financière de notre commune nous a permis de réaliser des opérations d'investissement conséquentes pour le bien-être des habitants : aménagement de la cour de l'école, réparation du système électrique de l'église, reprise de voirie et d'écoulement chemin de l'Essard, achat d'une débroussailleuse, d'une tondeuse et d'un broyeur d'accotement, d'un toboggan dans l'aire de jeu du parc, ainsi que le renouvellement des buts de foot. Les dépenses 2022 du projet de rénovation de l'ancienne salle 1954 concernent uniquement les frais d'études.

Les recettes d'investissement 2022



L'excédent d'investissement de l'année écoulée, les taxes d'urbanisme toujours en augmentation ainsi que les acomptes des subventions accordées par l'Etat pour la rénovation de l'ancienne salle 1954 constituent les principales ressources qui nous permettent de financer les investissements de l'année et capitaliser pour les dépenses 2023.

EN CONCLUSION :

Notre commune se désendette progressivement. Le legs et la maîtrise des dépenses de fonctionnement nous permettent d'investir sans avoir recours à l'emprunt et sans augmenter les impôts. Cependant, une gestion rigoureuse de nos finances devra être poursuivie pour programmer les investissements des prochaines années.

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
COMMUNE	Opérations 2022	Opérations 2022	Restes à réaliser 2022
DEPENSES	992 984,28	604 564,53	2 080 935,12
RECETTES	1 707 754,90	510 676,02	1 102 778,00
RESULTATS années antérieures	796 188,08	470 871,60	
	1 510 958,70	376 983,09	-978 157,12
besoin de financement pour la section d'investissement		-601 174,03	
Report en section de fonctionnement 2023	909 784,67		

BUDGET ANNEXE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
Bâtiments commerciaux	Opérations 2022	Opérations 2022	2022
DEPENSES	5 857,51	65 181,34	1 200,00
RECETTES	27 210,25	38 968,00	0,00
RESULTATS années antérieures	16 819,81	10 550,00	
	38 172,55	-15 663,34	-1 200,00
besoin de financement pour la section d'investissement		-16 863,34	
Report en section de fonctionnement 2023	21 309,21		

BUDGET ANNEXE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
LOTISSEMENT	Opérations 2022	Opérations 2022	
DEPENSES	136 637,75	700 000,00	
RECETTES	157 461,27	116 151,56	
RESULTATS années antérieures	326 545,65	583 848,44	
	347 369,17	0,00	
besoin de financement pour la section d'investissement		0,00	
Report en section de fonctionnement 2023	347 369,17		

CCAS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
	Opérations 2022	Opérations 2022	
DEPENSES	7 763,37	0,00	
RECETTES	6 053,00	0,00	
RESULTATS années antérieures	19 964,94	0,00	
		0,00	
		0,00	
Report en section de fonctionnement 2023	18 254,57		

LES BUDGETS 2023 ont été votés en séance du Conseil Municipal du 6 avril 2023

Compte tenu du contexte économique, notre budget 2023 se doit de prendre en compte l'inflation attendue sur les matières premières et les fluides.

Les chapitres 011 et 65 qui enregistrent les consommations diverses, l'achat des fournitures, les réparations et l'entretien de nos structures, les contrats et les frais de communications sont donc prévus en augmentation par rapport au budget 2022.

Les recettes, et principalement les recettes fiscales sont en hausse (augmentation des bases de 7,5%) mais **les taux des taxes communales sont maintenus**. Les dotations ainsi que nos revenus de location (salle municipale et immeubles) restent stables.

Notre gestion rigoureuse pour maintenir notre capacité de financement des investissements, nous permet de continuer sereinement notre gros chantier de la construction du restaurant scolaire et des salles multi-activités sans avoir recours à l'emprunt.

Nous pouvons également prévoir des travaux importants qui seront cependant conditionnés à l'avancée des travaux de l'ancienne salle 1954 :

- **VOIRIE** : réfection du chemin de la Pointe - Refont du tableau de la voirie - Aménagement parking de la rue de la Paix - Signalisation et création d'un parcours découverte du patrimoine de la commune.
- **TRAVAUX SDEER** (Syndicat d'Electrification) : réseaux rue de la Paix et du Fossé Doré - Modernisation éclairage public - Rénovation éclairage terrain de foot.
- **MATÉRIEL** : achat d'un tracteur et d'une débroussailleuse - Matériel informatique - Mobilier pour mairie et salle Hélène Neveur.
- **BÂTIMENTS** : Travaux à l'église (tintement - Pare foudre) - Vestiaires du foot - Réfection partielle du mur d'enceinte du château.



BUDGET PRIMITIF 2023

BP 2023 COMMUNE	DEPENSES/ RECETTES	
FONCTIONNEMENT	2 190 856,67	
INVESTISSEMENT	3 289 123,79	
BP 2023 Bâtiments commerciaux	DEPENSES/ RECETTES	
FONCTIONNEMENT	41 109,21	
INVESTISSEMENT	36 272,55	
BP 2023 Lotissement	DEPENSES/ RECETTES	
FONCTIONNEMENT	640 874,17	
INVESTISSEMENT	264 500,00	376 369,17
BP 2023 CCAS	DEPENSES/ RECETTES	
FONCTIONNEMENT	28 254,57	
INVESTISSEMENT	0,00	

Le budget du CCAS a, quant à lui, été voté en conseil d'administration du 13 avril 2023.

La subvention de la commune, 10.000€ cette année, va nous permettre d'organiser une sortie touristique en juillet qui, si elle attire beaucoup de participants, pourra être renouvelée.

Le traditionnel repas du 11 novembre et la distribution des colis de Noël sont toujours d'actualité.

Nous abandonnons l'idée d'organiser un thé dansant, celui de l'année passée n'ayant pas obtenu le succès escompté.

TRAVAUX ET EQUIPEMENTS

BÂTIMENT 1954 : POINT D'ÉTAPE

Depuis l'édition du dernier bulletin n°9, vous avez pu constater que le chantier de rénovation de la salle 1954 a bien avancé. Les travaux très importants permettront la création d'une nouvelle cantine, plusieurs salle multi-activités,



ainsi que des WC publics. Le chantier va durer plusieurs mois, en principe jusqu'à l'été 2024 et nous vous remercions pour votre compréhension. Le calendrier établi à l'ouverture des travaux est respecté, les premières étapes sont très longues : désamiantage, démolitions partielles, mise en place de pieux sous la dalle de béton...

Nous espérons voir la pose de la charpente cet été.

Le projet initial a dû faire l'objet de quelques aménagements ou modifications telles que la gestion technique du chauffage qui devrait générer des économies énergétiques importantes et l'amélioration de la sécurité pour nos enfants par la pose d'équipement anti-pince doigts au niveau des portes.

Ce projet d'envergure a pu se réaliser grâce aux différentes aides et subventions qui laissent toutefois à la charge de la mairie un investissement important.

Nous avons le plaisir de vous offrir quelques photos du chantier afin que vous puissiez suivre son avancement. Nous ne manquerons pas, lors de la



prochaine parution du bulletin, de faire à nouveau le point.

Nous tenons à saluer et remercier les associations pour leur compréhension et leur capacité d'adaptation en cette période compliquée.



Des travaux importants vont concerner aussi la rue de la Paix qui longe la salle 1954, le plan a été présenté dans le bulletin N°9 avec une modification du plan de circulation. Les consultations des entreprises sont en cours de réalisation pour permettre de démarrer les travaux au printemps 2024.

LES TRAVAUX À VENIR

Nous poursuivons notre programmation de travaux indispensables sur le territoire de notre commune et qui vont se réaliser dans les prochains mois.

Ainsi le conseil municipal a décidé :

- La rénovation de la murette d'enceinte du parc du château.
- La réparation du cadran de l'église.
- La reprise de la voirie chemin de la pointe.

DES TRAVAUX À PRÉVOIR

Le conseil municipal étudie actuellement plusieurs dossiers de travaux que nous devons engager dans le cadre d'une bonne gestion énergétique.

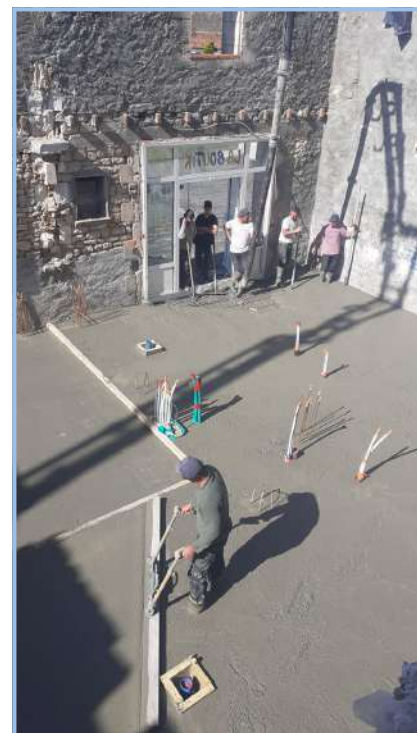
- Rénovation éclairage public
- Remplacement éclairage du terrain de foot par des lampes LEDS.

Il nous faut aussi reprendre les travaux du vestiaire du foot qui n'est pas aux normes.

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Au titre des investissements d'équipements, nous avons procédé à :

- L'achat d'un nouveau four pour la cuisine de la salle Hélène NEVEUR.
- Le remplacement d'un tracteur pour les ateliers.
- L'achat d'une dameuse pour les enrobés de voirie.



La fracture numérique n'est pas une fatalité !

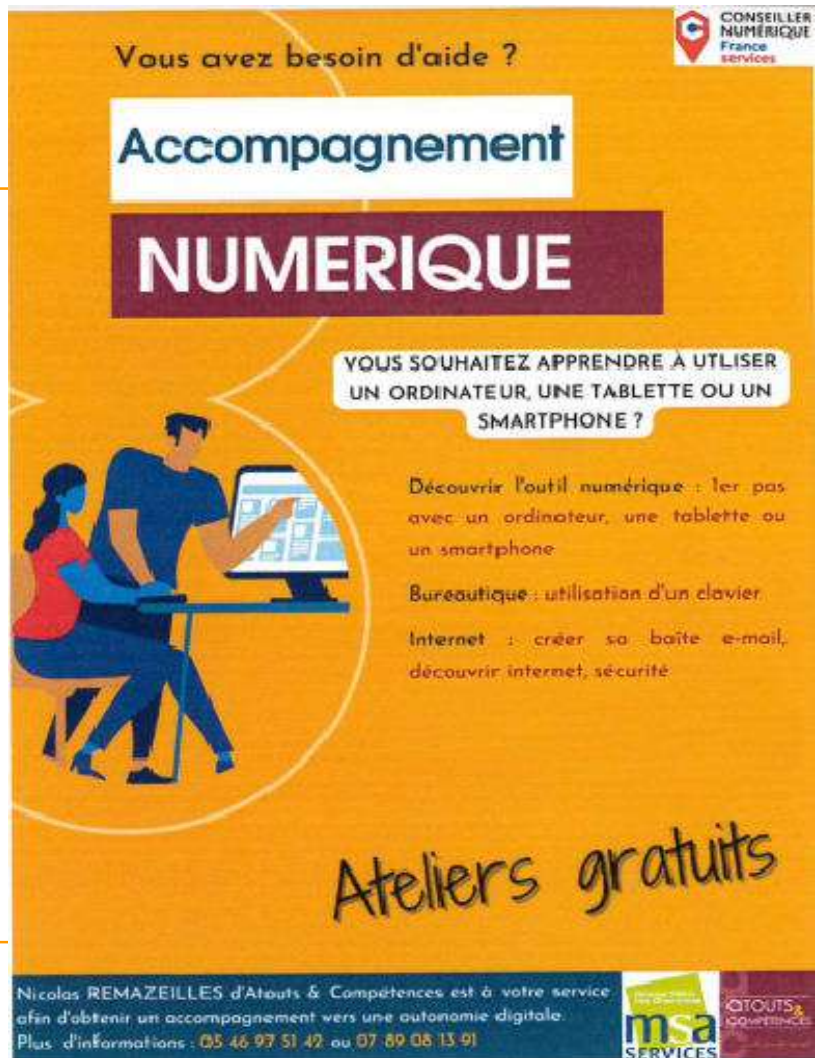
La MSA organise des ateliers numériques pour vous accompagner dans la découverte de l'outil numérique :

- ◇ Savoir utiliser un clavier.
- ◇ Créer sa boîte mail.
- ◇ Surfer sur internet.

Si vous êtes intéressés, il vous suffit de vous inscrire directement :

- ◇ Auprès du conseiller numérique de "Atouts et Compétence" au **05.46.97.51.42** ou **07.89.08.13.91**.
- ◇ A l'accueil de la mairie au **05.46.92.63.58**.

Un conseiller numérique prendra alors contact avec vous pour planifier cet accompagnement, qui est totalement gratuit.



Vous avez besoin d'aide ?

Accompagnement
NUMERIQUE

VOUS SOUHAITEZ APPRENDRE À UTILISER UN ORDINATEUR, UNE TABLETTE OU UN SMARTPHONE ?

Découvrir l'outil numérique : les pas avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone

Bureautique : utilisation d'un clavier

Internet : créer sa boîte e-mail, découvrir internet, sécurité

Ateliers gratuits

Nicolas REMAZEILLES d'Atouts & Compétences est à votre service afin d'obtenir un accompagnement vers une autonomie digitale. Plus d'informations : 05 46 97 51 42 ou 07 89 08 13 91

msa SERVICES

ATOUTS & COMPÉTENCES

LES CM2 S'ENVOLENT...

Dernière classe de l'école primaire, le CM2, ou cours moyen 2^e année, a pour principal objectif que les élèves soient prêts pour assumer sereinement leur future entrée au collège.

Pour fêter cette fin de cycle et marquer le passage en 6^{ème}, la

municipalité invite les élèves de la classe de CM2 à prendre de la hauteur et venir découvrir Thénac et ses environs, vus du ciel !



Rendez-vous leur est donc donné à l'aérodrome Saintes/Thénac le 17 juin prochain (si le temps le permet) pour une matinée dont ils se souviendront longtemps ! Emotions fortes garanties !

SÉCURITÉ - PRÉVENTION DES FEUX

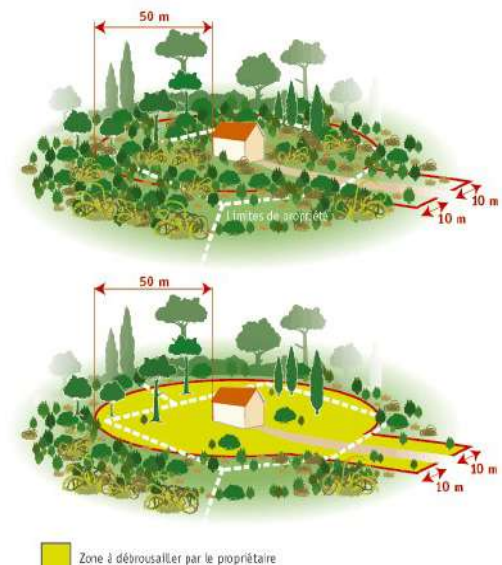
Vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'une parcelle constructible situés à moins de 200 mètres d'un bois ?

Vous avez alors l'obligation de débroussailler votre terrain (élaguer ou abattre des arbres si nécessaire) et de le maintenir en état, autour de votre habitation, sur une profondeur de 50 mètres (et également 10 mètres de part et d'autre de votre voie d'accès).

Sachez que la responsabilité pèse sur le propriétaire de la construction à défendre ; si la réalisation du débroussaillage nécessite d'intervenir

sur la propriété du voisin, il vous appartient de lui demander l'autorisation d'accès à son terrain pour opérer. Si d'aventure ce dernier refusait, ces travaux deviendraient alors sa responsabilité (administrative et pénale) et seraient à effectuer à sa charge.

72 000 hectares d'espaces naturels ont été dévastés par les feux en 2022 ! Réduire la masse végétale autour de votre habitation permet de limiter la propagation des feux et d'en diminuer l'intensité. **Débroussailler, le prix à payer pour un été en toute sécurité !**



ALERTE MOUSTIQUE TIGRE

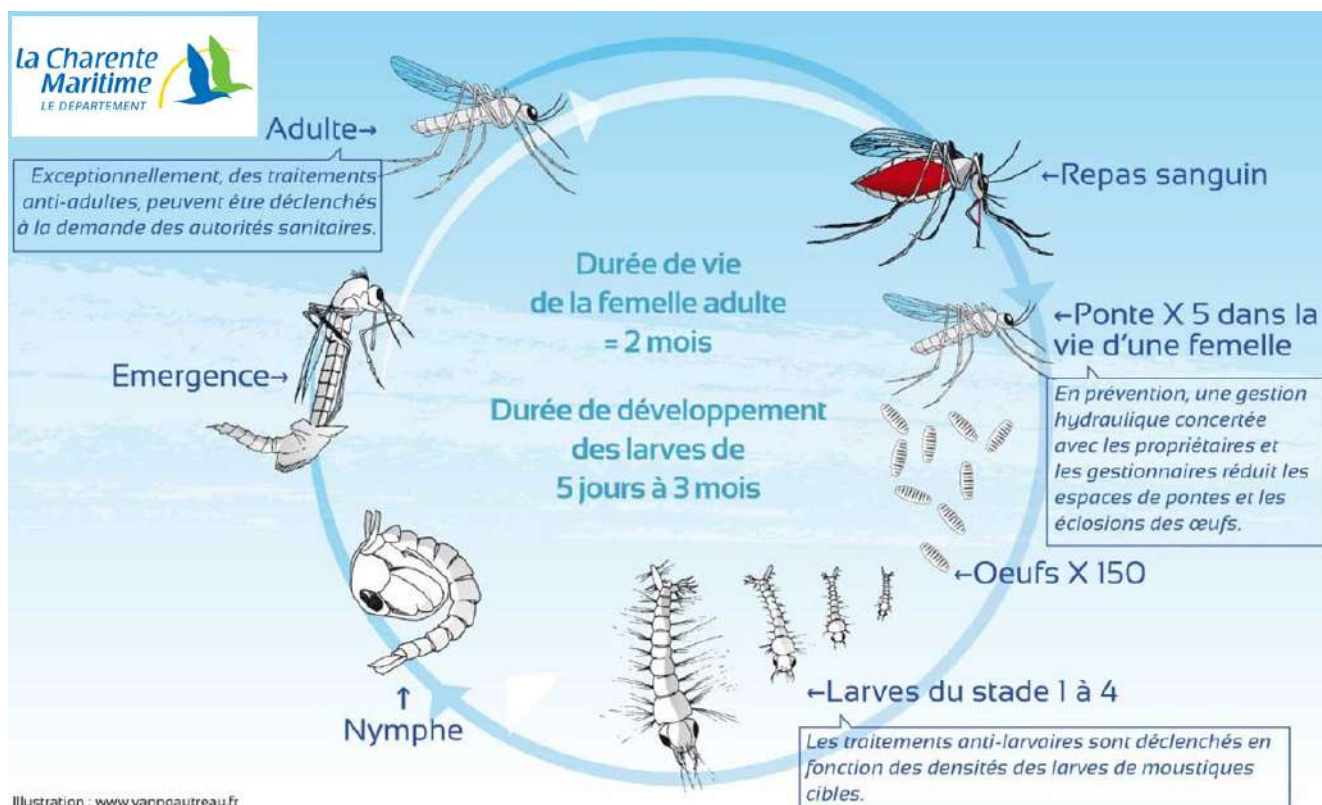
La présence du moustique tigre a été signalée sur les terres saintaises dès 2018, puis a gagné Chaniers, Les Gonds et Fontcouverte où il s'est implanté. Il peine à s'étendre au-delà (et c'est tant mieux), certainement parce que, ne se déplaçant pas à plus de 150m, il a besoin d'un

"véhicule" (nous) pour atteindre d'autres territoires et les coloniser.

Il est urgent de se mobiliser pour empêcher l'invasion qui causerait alors un inévitable épisode sanitaire. On sait que sa principale alliée est l'eau stagnante ; il convient donc de changer

régulièrement l'eau des coupelles, couvrir les réservoirs d'eau, vider les gouttières et ne donner aucun moyen à l'insecte de pouvoir se reproduire.

Une chose est sûre, AUCUN moyen de l'éliminer totalement, il nous faudra vivre avec !



CROISIÈRE SUR LA CHARENTE

CROISIÈRE SUR LE PALISSY III

Vous avez plus de 70 ans ou vous êtes adhérents à l'association du Cercle de l'Amitié,

le CCAS de Thénac et le Cercle de l'amitié organisent une journée découverte sur la Charente, à bord du nouveau bateau électro-solaire, le "Bernard Palissy III"

le jeudi 6 Juillet 2023

Embarquement dès 10H00 avec escale déjeuner

au restaurant du **Moulin de la Baine**.

La croisière est offerte, le repas à votre charge (menu à 26€).

Programme de la journée et inscription **avant le 18 Juin 2023** (places limitées) aux numéros suivants :

Accueil de la mairie : **05 46 92 63 58**

Joelle DUJARDIN : **06 85 43 85 43**

Sylvie LIMOGES : **07 86 84 14 85**



BRÈVE

La municipalité tient à féliciter l'Etoile Sportive Thénacaise pour sa montée en 2ème division !

Après un parcours remarquable, la saison se finit en apothéose et c'est amplement mérité. Sur 26 matchs joués, nos joueurs comptent 23 victoires et 3 nuls, c'est peu dire qu'ils ont excellé !



Nous leur adressons tous nos vœux de réussite pour la finale qui se jouera le 11 juin à Gémozac.

THÉNAC DANS L'OBJECTIF



La première réunion des jeunes de notre commune, qui ont répondu présents pour participer au projet "Thénac dans l'objectif", a eu lieu le samedi 1er avril.

Pour mémoire, ce projet est la réalisation d'un film documentaire sur notre village et est suivi, au sein de la municipalité, par Joëlle et Nelly.

Sous-titré en anglais, ce film documentaire sera envoyé aux acteurs institutionnels et scolaires de la ville de Kansas, dans le Missouri, avec pour

objectif de déboucher sur un programme de correspondants.

Les jeunes participants sont très impliqués, et sont tous très enthousiastes et motivés. Ils ont déjà pré-sélectionné (par vote à main levée) les lieux qui seront évoqués dans la vidéo et les idées pour le scénario et la réalisation ne manquent pas. Il leur reste encore fort à faire : le commentaire audio, les prises de vue et le story board. Pour mener à bien ce projet commun, ils sont encadrés par Nicolas et Romain.

Le tournage a débuté le 27 mai.

Pour rappel, ce projet est parti d'un don effectué à la mairie par l'association THENAC AVENIR au profit de la jeunesse thénacaise.



PATRIMOINE - LA PIERRE DE THÉNAC

LE FOUR À CHAUX

Ce projet était à l'étude depuis quelques années : **construire un four à chaux artisanal** pour produire une chaux aérienne locale.

Grâce au partenariat des carrières de Thénac et de Saintonge, ce projet va enfin voir le jour.

Soutenu par le fonds SEA, l'agglomération de Saintes (Prix de l'économie circulaire et de l'insertion) et la Région Nouvelle Aquitaine, ce projet permettra de valoriser les chutes

de pierres de taille issues de l'extraction aux carrières en les cuisant pour fabriquer la chaux, nécessaire aux travaux de restauration du patrimoine bâti.

Une cérémonie était organisée le 26 mai dernier, pour la pose de la première pierre symbolique.



OPÉRATION NETTOYONS LA NATURE

Cette année marque la 26ème édition de l'opération "Nettoyons la nature". Cette démarche permet d'agir concrètement pour l'environnement, afin de préserver notre planète et sa biodiversité.

Dans le cadre de l'Heure Civique, l'opération "Nettoyons la nature" se tiendra à Thénac le **dimanche 17 septembre de 9h00 à 12h00**, en présence des arpètes de la Base Aérienne 722.

Un apéritif sera offert à tous les participants, sous les tivolis mis en place dans le parc du château Maguier.

Merci de votre mobilisation !





Ensemble traditionnel de Hubei



Chine

Cet ensemble instrumental traditionnel est composé de onze jeunes étudiants de conservatoire et d'un professeur d'université. Ils font partie des meilleurs instrumentistes dans l'interprétation de la musique traditionnelle, et sont lauréats de concours nationaux ou de festivals de musique en Chine.

Leur répertoire est extrêmement varié, allant de la pure musique traditionnelle chinoise aux musiques d'aujourd'hui, en passant par la musique classique arrangée pour cet ensemble. La population nombreuse et la vaste étendue territoriale de la Chine confèrent à la musique chinoise des styles divers et des formes multiples.

La Chine compte un millier de sortes d'instruments de musique qui se divisent en quatre catégories : instruments à cordes, à pincement, à vent et à percussion, cette dernière comprend quelques centaines de variétés. L'ensemble traditionnel de Hubei vous en présente les plus populaires.

Répertoire musical :

BRUNO COULAIS - Vois sur ton chemin (musique du film « Les Choristes »)
GEORGES BIZET - Carmen
VIVALDI - Hiver (Les 4 saisons)

Musiques traditionnelles chinoises :

Nuage coloré pour suivre la lune
 Sur la route de la soie
 La nuit de la rivière fleurie
 La pluie tombe dans le sud
 La Pastorale
 La Danse Magique
 La musique de Guangdong

LE FESTIVAL EUROCHESTRIES

De nouveau cette année nous aurons le plaisir d'accueillir en l'église de THENAC des jeunes talents internationaux dans le cadre du magnifique festival des **EUROCHESTRIES**.

Il faut d'ores et déjà retenir la date du dimanche **06 aout à 17 heures** pour découvrir un ensemble instrumental traditionnel composé de onze jeunes étudiants de conservatoire et d'un professeur d'université.

Ils font partie des meilleurs instrumentistes dans l'interprétation de la musique traditionnelle, et sont lauréats de concours nationaux ou de festivals de musique en Chine.

Un grand concert en perspective.



Le zheng



Le zheng était à l'origine un instrument de musique en bambou utilisé par les nomades. Désormais en bois, il peut être équipé de 15 à 44 cordes. Le zheng ancien se jouait en solo ou accompagnait les chants populaires. Dans l'orchestre moderne, il est destiné à apporter un son pur et apaisant.

Le Erhu



Apparu au XVIIIème siècle, le Erhu est un instrument à 2 cordes joué avec un archet. Sa caisse de résonance en bois est recouverte d'une peau de serpent sur sa face avant.

Les instruments traditionnels chinois

Le Yangqin



Originaire du Moyen-Orient, cet instrument est parvenu en Europe aux XIIIème et XIVème siècles. Joué à la main ou au mallet pendant des siècles, il est aujourd'hui joué avec une baguette, utilisée pour frapper les cordes. Le timbre du yangqin est éclatant et traînant, et sa tessiture atteint quatre octaves.

Le Pipa



Originaire de la Perse, le pipa est parvenu en Chine au VIème siècle. Il avait 2, 4, 5 ou 6 cordes que le joueur grattait en tenant un plectre à la main droite. Après de nombreuses améliorations, le pipa actuel peut donner 12 demi-tons.

Le Dizi



Cette flûte traversière, percée de sept trous, fait son apparition au Ier siècle avant J.C. Le Dizi est fabriqué à partir de bambou et est souvent gravé d'un poème. Sa tonalité est déterminée par sa longueur.

Le Xun



Vieux d'au moins 7000 ans, le Xun, instrument à l'origine en terre cuite percé de trous, servait probablement à imiter les cris d'oiseaux ou d'animaux pour attirer leurs proies. Aujourd'hui, il est devenu un instrument de musique à la sonorité très douce.

LA DIGITHÈQUE

Digithèque, c'est l'offre culturelle en ligne de la Charente-Maritime.

Presse, livres audio en ligne, cours de sport, de dessin ou encore de langues, dessins animés, activités jeunesse, **des milliers de contenus accessibles gratuitement, à tout instant, sur tous les supports** (pc, tablette, smartphone) :

- ◇ Plus de 1000 titres de presse à découvrir avec *Cafeyn*.
- ◇ Des dizaines de cours donnés par des experts dans de nombreuses thématiques avec *toutapprendre*.
- ◇ Des jeux, livres, histoires lues, films d'animation, documentaires, activités créatives pour les 3/10 ans avec *ma petite médiathèque*.
- ◇ Des livres audio accessibles partout, à chaque instant, avec *Biblioaccess By Numilog*.
- ◇ Des millions de titres de musique, gratuitement et sans publicité, avec *Music Me pour bibliothèque*.



Pour en bénéficier, il vous suffit simplement de vous rendre dans une des bibliothèques du réseau pour vous inscrire.

L'adhésion à la médiathèque de Thénac est gratuite pour les habitants de la commune.

N'hésitez pas à venir découvrir la structure ! Nous vous donnerons alors toutes les informations nécessaires pour vous inscrire via le site de la Médiathèque Départementale et bénéficier de ce service rapidement.



CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Bientôt 2 ans que vous nous avez réélu conseillers départementaux et que nous continuons de travailler dans notre canton et dans le cadre de délégations pour les charentais-maritimes.

Sylvie MARCILLY, Présidente du Département, nous avait fixé des axes prioritaires pour cette année 2023, notamment le **Plan Jeunesse** et le **Plan d'Actions pour un Numérique Inclusif** dont nous avons respectivement la charge.

En mars dernier, l'Assemblée départementale a pris acte du bilan du Plan pour un Numérique Inclusif. 5 axes ont été retenus : renseigner sur l'offre numérique, permettre l'accès à Internet, faciliter les démarches pour les services en ligne du Département, accompagner aux usages des outils numériques et coordonner les actions à l'échelle départementale. Deux nouveaux axes ont pour mission de mieux répondre aux enjeux : lutter contre la cybermalveillance et le cyberharcèlement ; promouvoir la sobriété numérique. Aujourd'hui, il est important pour nos concitoyens de ne pas être isolés des moyens de communication et de sensibiliser à toutes les fraudes et abus qui existent et dont nous pouvons tous être victimes.

Nous avons également voté le Plan départemental « *Agir pour la jeunesse* » pour 2023-2028. La phase de constats, d'écoutes, de concertations a permis d'identifier 4 enjeux majeurs :

La citoyenneté et le vivre-ensemble : sensibiliser à la citoyenneté, donner la parole aux jeunes, s'ouvrir au monde, lutter contre la désinformation, abolir les discriminations.

L'épanouissement personnel : favoriser les pratiques sportives, accéder à la culture, découvrir le patrimoine, mettre en lumière les savoirs, favoriser la découverte, agir en faveur du développement durable.

L'accompagnement vers l'autonomie : lutter contre la précarité, se loger, se déplacer, aider à la scolarité, favoriser l'égalité des chances, faciliter l'insertion professionnelle, favoriser la transition numérique.

La prévention et la santé : informer et sensibiliser (« bien dans son corps, bien dans sa vie »), manger mieux, gaspiller moins.

Comme l'a expliqué Sylvie MARCILLY, « *Avec ce plan départemental pour les jeunes, nous avons cherché à aller au plus près de leurs attentes* ».

Enfin, à l'échelle cantonale, de nombreuses subventions ont été accordées aux associations et aux communes. Ce sont par exemple, la rénovation des salles multi-activités de la commune de Thénac à hauteur de 263 550 €, la restauration de la toiture de l'église classée Monument Historique à Montils pour un montant de 6 340 €, les travaux de rénovation de la mairie de Colombiers à hauteur de 2317€. Le Département dispose également d'un fonds départemental d'aide aux constructions et grosses réparations des locaux scolaires du premier degré. Les communes de Chermignac, de Colombiers et de La Clisse ont pu en bénéficier. Dans le cadre de la politique sportive départementale, la commune de Varzay a bénéficié d'une aide de 15 014 € pour la création d'un city-stade.

Sylvie MERCIER

Vice-Présidente du Département

Maire de Thénac

sylvie.mercier@charente-maritime.fr



Alexandre GRENOT

Vice-Président du Département

Maire des Gonds

alexandre.grenot@charente-maritime.fr



Département de la Charente-Maritime

95 boulevard de la République - CS 00003 - 17070 La Rochelle cedex 9

05 46 317 000 info@charente-maritime.fr

charente-maritime.fr   



EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Création de cette rubrique en conformité avec la législation. Les élus minoritaires n'ont pas souhaité, à ce jour, faire paraître un article.



8 MAI
Commémoration de
la Victoire du 8 mai



Formation des élus
pour la sécurité de la
salle Hélène Neveur



Foire aux Fleurs réussie
pour cette 34ème édition.

Forte affluence pour le traditionnel week-end de la Foire aux Fleurs de Thénac. Artisans, associations, forains, tous ont été très satisfaits et ont déjà réservé leur emplacement pour l'année prochaine !



Intervention de l'équipe de
L'Heure Civique



En clôture, un apéro concert de qualité qui a eu beaucoup de succès.



LES ÉCLATS DE THÉNAC



Le 3 juin la manifestation "Les Eclats", organisée par Actions village, nous a offert un grand moment de partage, artistique et festif, dans le cadre d'un grand village créatif dans le parc Maguier.

Expositions, marché des créateurs, musique, théâtre, jonglerie étaient au rendez-vous pour le plus grand bonheur de tous.



VIE COMMERCIALE

COMMERCE AMBULANTS

Un nouveau food Truck est venu rejoindre les deux commerces ambulants déjà présents sur notre commune.

"Le Plan B" vous propose, **tous les jeudis soirs**, de 17h à 22h, des pizzas à emporter, élaborées avec des produits frais en provenance d'Italie.

06.62.16.77.50



Le **lundi soir**, de 18h30 à 21h30, l'équipe de "Saveurs Gourmandes" vous régale de Kebabs/burgers/frites maison.

06.85.63.38.46



Le **mercredi soir**, "L'Opéra Bouffe" vous accueille sur la place de la Liberté pour déguster de délicieuses pizzas.

05.40.00.02.22



HISTOIRE DE SUBLIMER

Depuis le 1er Mars, vous pouvez retrouver Pauline, votre nouvelle coiffeuse sur la commune. Nouvelle déco, fauteuils massants et produits français... N'hésitez plus et venez vous faire chouchouter au quotidien !

Salon de coiffure mixte, coupes, couleurs, mèches, chignons, épilations du visage, maquillage pour toutes vos occasions, votre nouveau salon affiche de multiples compétences, à découvrir au plus vite.

Retrouvez également le salon de Pauline sur Facebook (Histoire de Sublimier), sur Instagram (Histoire_de_Sublimier) et Google.

Du mardi au vendredi de 9h à 19h
Le samedi de 9h à 13h.

8 rue de la République
17460 Thénac
05 46 92 60 41



AGENDA - DATES A RETENIR

Ce programme est prévisionnel et susceptible d'évoluer en fonction des règles sanitaires et de la finalisation ou pas de certains projets.

17 JUIN

BAPTÊME DE L'AIR DES CM2

A l'aérodrome Saintes/Thénac
Vol découverte offert aux CM2 par la municipalité.

1ER JUILLET

ECOLE DE DANSE STUDIO L'ENVOI

Spectacle de danse des élèves du Studio l'Envol/Gaële de la Taste
Classique "Imaginaire de Camille" de Hélène Khayadjanian
Contemporain "Paroles de corps" de Gaële de la Taste.
Esplanade du Château - Prix libre
19h30 (ouverture 19h) - Places debout

13 JUILLET

FÊTE NATIONALE

Animation années 80/90 - Bal avec DJ
Feu d'artifice
Restauration sur place.

6 AOÛT

EUROCHESTRIES

Ensemble traditionnel de Hubei
Eglise St Pierre de Thénac - 17h00



8 ET 9 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Vendredi 16h/19h

Samedi 14h/18h

Portes ouvertes médiathèque

17 SEPTEMBRE

OPÉRATION NETTOYONS

LA NATURE

Dans le cadre de l'Heure Civique



Ne manquez pas d'aller visiter le site Internet de la commune, pour vous informer au quotidien

www.thenac17.fr



*Festival ÉVASION
des 31 mars, 1 & 2 avril*



La 16^{ème} édition de notre Festival fut une belle réussite.

Public nombreux aux projections, rencontres et dédicaces.

Auteurs, dessinateurs et cinéastes heureux d'être présent pour ces moments de partage.

Merci à nos auteurs qui nous donnent envie de connaître, comprendre les beautés et les urgences du monde

Merci à nos nombreux visiteurs

Merci à nos bénévoles

Merci à tous !!

Vous avez fait de ce festival une réussite ... cap sur l'édition de 2024

Concours "Si tu lisais à voix haute"

13 mai

Le samedi 13 mai s'est déroulé dans la bonne humeur et la bienveillance notre concours « Si tu lisais à voix haute ». Des jeunes lecteurs des classes de Rétaud et Thénac y ont participé . Bravo ! bravo à toutes et tous, enfants et enseignants, pour ce beau moment. Tous nos jeunes lecteurs sont à féliciter pour les belles lectures faites sous les applaudissements des parents et camarades de classe.



Rendez-vous le 6 août pour les Eurochestreries avec un ensemble traditionnel chinois de Hubei.

PREMIER PRIX LITTÉRAIRE

Le festival **EVASION 2023** a organisé son premier prix littéraire **AU LARGE AU LOIN**, en partenariat avec la médiathèque de SAINT GEORGES DES COTEAUX.

Le prix des lecteurs ayant eu à choisir entre trois livres sélectionnés :

- ◇ **J'ai appris à rêver de Didier GUILLOT** (éd. La Trace, 2022)
- ◇ **Voyage le long de la Charente de Serge SANCHEZ** éd. Le Festin, 2021)
- ◇ **Naufrages de Dominique DELAHAYE** (éd. In8, 2021)

Le premier prix a été attribué à **Naufrages de Dominique DELAHAYE**.

Nous remercions les auteurs qui ont participé à ce prix littéraire.



THÉNAC en FÊTES reprend le flambeau du Comité des Fêtes

Les membres du bureau du Comité des fêtes, après une année bien remplie, ont décidé de se consacrer à d'autres activités et ont, en totalité, démissionné fin 2022. Merci pour leur engagement passé.

Nous sommes 3 volontaires pour reprendre les activités de cette association, indispensables à la vie de la commune.

Notre ambition :

accompagner la municipalité dans l'organisation des manifestations à caractère communal, régional et national, avec une volonté d'ouverture à toute personne souhaitant nous rejoindre.



Première action de la nouvelle équipe : **l'animation de la soirée du 13 juillet, Fête nationale !**

Au programme :

La mairie souhaite maintenir le traditionnel feu d'artifice, en espérant que les conditions climatiques le permettent. La sécheresse et les risques accrus d'incendie

2022 avaient entraîné le report du feu d'artifice pour les fêtes de Noël.

La soirée sera animée par deux temps musicaux : avant et après le feu d'artifice, soirée en musique avec l'orchestre Martel années 80-90 et le traditionnel BAL animé par un DJ.

La restauration sera assurée dès 19H30 par la **Boucherie Dumousseau** et le nouveau **Food Truck Pizza**, sans oublier Le **Tripporteur** et ses glaces de l'**Angély's**.

Le bar-buvette, vous accompagnera pendant toute la soirée.

Nous vous attendons nombreux, pour se retrouver dans la joie et la bonne humeur.



Vous êtes plein d'idées et d'envies pour animer la vie Thénacaise, vous souhaitez participer à l'Association ou simplement aider à préparer cet événement, nous vous souhaitons la bienvenue dans l'équipe. Nous ne serons jamais trop nombreux.

Nos coordonnées :

thenacenfete@gmail.com

Secrétaire : Thérèse Piot

Trésorier : Frédéric Piot

Président : Régis Berthé

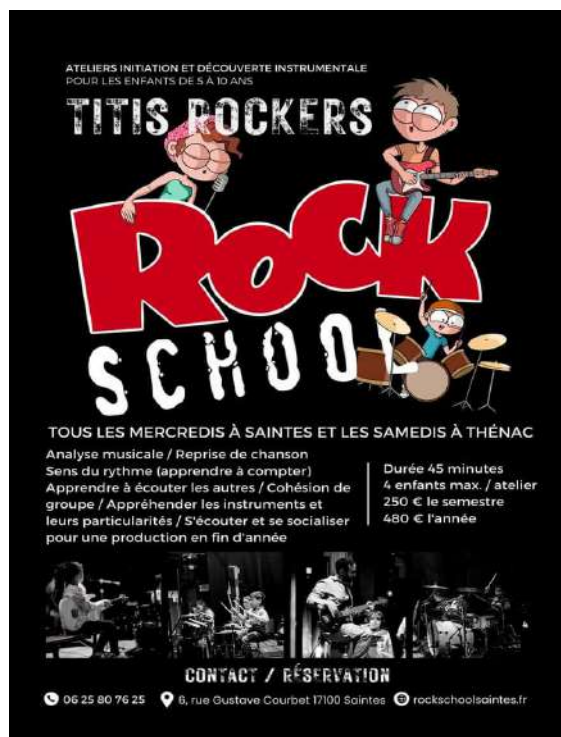
La Rock school proposera 3 classes de titis rockeurs les samedis matin à Thénac et mercredis toute la journée à Saintes. Initiation instrumentale pour les 5-10 ans. Nouveauté la Titi chorale ouvre à la rentrée 2023 !

Réservation par mail asso.cmas@gmail.com
ou par téléphone 06.25.80.76.25



La Rock school organise le Rock Summer Fest 2023 1ère édition les 8 et 9 septembre prochains à Saintes avec la venue de Louis Bertignac et Ko Ko Mo.

Infos et réservation sur www.rocksummerfest.com
Village d'exposants et animation club de Harley.D



NUMÉROS UTILES



	SAMU	15
	POLICE	17
	POMPIERS	18
	TOUTES URGENCES Numéro prioritaire, européen et fonctionnel avec mobiles et fixes	112
	SMS OU FAX Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre	114

Centre antipoison 05.56.96.40.80

Centre-antipoison@chu-bordeaux.fr

L'adresse e-mail ne doit pas être utilisée pour un premier contact à caractère d'urgence médicale. (Téléphonez), sauf impossibilité avérée de liaison téléphonique avec le centre antipoison.

Enfance en danger	119
Violences aux femmes	3919
EHPAD	05.46.92.90.90
Infirmier Jean-Louis Granouillit	06.80.68.73.67
Cabinet médical Dr Sophie N-Guyen	05.46.92.60.50
Cabinet ostéopathe Christophe Conjeaud..	05.46.74.10.65
Ostéopathe à domicile Ninon Tissot-Bez..	07.78.10.23.22
Espace Nature ô - Réflexologie/Reiki.....	06.80.70.36.89
Philippe Fleur - Magnétiseur.....	06.16.06.96.40

École de Thénac	05.46.92.26.07
Cantine	05.46.92.21.39
Garderie périscolaire	05.46.92.22.75
Salle Hélène Neveur	05.46.92.61.94
La poste	05.46.92.20.31
CDA Saintes	05.46.93.41.50
Déchetterie Saintes	05.46.98.07.19

NOS COMMERÇANTS & ARTISANS

Professionnels du bâtiment

Carreleur Francis Bouillaud	06.82.22.25.42
Menuiserie Ébénisterie Philippe Bouillaud	06.81.43.61.48
Plomberie Puydoyeux Courivaud	06.15.13.66.49
Métallerie-Serrurie Yohan Ambert.....	06.24.01.37.10
Carrière de Thénac et de Saintonge CTS	05.46.92.79.69
Patrick Rabiller bâtiment plâtrerie carrelage	05.46.92.68.92
Menuiserie Gaudin fabricant, poseur	05.46.92.64.17
Morand Terrassement, accordements, assainissements	06.63.00.59.04
Duché Kévin Peinture-Décoration.....	06.59.22.51.41
SAS Fuites et Mesures	06.70.97.43.90
BATELEC 17 - Electricien	06.13.81.83.88
CCR Chouc Cyril - Maçonnerie/Rénovation.	07.80.55.42.15

Commerces et Services

Domaine des Chais	05.46.91.05.74
Histoire de Sublimier Coiffure.....	05.46.92.60.41
Giragri 17 Transport Hélicoptère	05.46.92.20.23
Léon Nettoyage façade, toiture	05.46.74.01.01
Épicerie	05.46.74.76.42
Le Thénacais, tabac, presse	05.46.97.59.30
Boulangerie Boulestier	05.46.74.13.22
Société Les Cardinaux - Chauffeur privé ...	06.50.41.05.04
Jimmy Labrieux - Conseiller immobilier....	06.81.04.64.45
Hits communication - informatique.....	06.51.81.08.76
Lydie Yonneau Restauration LYR.....	06.68.33.98.15
Sophie Belluel Créatrice objets/bijoux.....	06.35.92.22.26
Boucherie Cédric Dumousseau.....	09.73.89.62.11
MS AUTO SERVICES Mendes.....	07.68.16.39.60
CW PRESTA 17 multi-sevices.....	06.15.73.03.37
Wilfrid Chef à Domicile.....	06.15.73.03.37
Auréli Fournier Expertimo - Immobilier....	06.22.49.33.26

A la recherche de «Super Nounou» !



LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Audrey ALLU	06 45 13 64 32	9 rte de Rétaud	17460 Thénac
Nathalie BOURDY	06 60 17 80 06	2 rue Démocratie	17460 Thénac
Malica BRIGHTON	06 78 03 31 64	2 imp. de l'Île de Ré	17460 Thénac
Margaux CHABOT	06 67 46 24 31	21A rue de la Motte	17460 Thénac
Valérie CHOBLET	06 80 96 18 36	8 chemin Jousset	17460 Thénac
Valérie DEFREMONTE	06 85 75 73 20	25 rue Théâtre romain	17460 Thénac
Stéphanie DELAGE	05 46 93 27 17	7 imp du puits mauds	17460 Thénac
Corinne EVEN	07 86 26 38 58	2 rue Camélias	17460 Thénac
Nadine FAVRE	05 46 92 69 23	8 route de Préguiillac	17460 Thénac
Florence GASNIER	06 83 57 35 31	7 rue Marseillaise	17460 Thénac
Monique LILLO	06 60 90 11 19	8 rue Bonchamp	17460 Thénac
Cynthia PAQUIER	06 81 42 07 13	9 rue des bois verts	17460 Thénac
Catherine RABILLER	05 46 92 66 45	47 rue des Mauds	17460 Thénac
Stella RAUD	07 85 20 40 84	1 rue Mimosas	17460 Thénac
Gladys ROUDIER	06 11 24 90 06	5 rue JJ Rousseau	17460 Thénac
Lucette SAUZEAU	09 71 43 27 58	45 route des Mauds	17460 Thénac
Suzy SEUGNET	05 46 92 57 72	6 Imp du puits des Mauds	17460 Thénac
Sonia VERNON	06 45 26 21 93	La Guichardière	17460 Thénac

Si vous souhaitez que votre entreprise figure sur cette page, merci de bien vouloir nous faire parvenir vos coordonnées.